

Usumbura, le 14 février 1944.

3196

Monsieur le Chef du Service des Finances

Usumbura

RUHENERI



17109

Monsieur le Chef de Service,

Nous avons l'honneur de vous donner ci dessous copie d'une lettre adressée le 25 janvier par Monsieur Daublain, Comptable du Territoire de Ruhengeri, à notre succursale de Costermansville:

"J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre télégramme du "21 janvier me demandant la quantité de fûts que je désirerais recevoir pour mes envois de fonds - Je ne puis vous fixer dès à présent. - L'impôt commençant seulement à rentrer, je n'ai pas encore de numéraire et je ne sais dans quelles proportions j'en recevrai, ni même si je pourrai vous en envoyer car il est probable que les indigènes se libéreront autant que possible de leurs billets dont ils font fort peu de cas....."

Par contre, un de nos clients nous écrivait le 27 décembre 1943 :

"Monsieur Daublain, comptable territorial à Ruhengeri, me signale qu'il y aura des rentrées de numéraire dans le courant de janvier. - Il me dit que si les choses se passent comme en 1943 c'est à dire si de gros prélevements peuvent être faits par les commerçants de Ruhengeri, la caisse du territoire pourrait être dépourvue pendant un court délai. - Il me conseille de vous demander de pouvoir prélever sur sa caisse et vers fin janvier un total de 100.000 francs de numéraire qui serait la provision pour

Il nous semble extraordinaire que les prévisions du Comptable aient pu changer si rapidement et sans même que l'impôt ne soit commencé. Il serait également extraordinaire que l'impôt soit couvert ~~qua~~ entièrement en billets, alors que d'importantes sommes en numéraire ont été payées à l'indigène durant l'année 1943.

Nous vous serions obligés de vouloir bien éclaircir la question et donner des instructions en conséquence. Il nous serait agréable aussi si vous pouviez, pour éviter des mouvements de fonds inutiles, instruire les comptables de Kissenyi et de Ruhengeri d'envoyer la totalité de leur numéraire et petites coupures à notre succursale de Costermansville. Celle ci d'ailleurs est amenée, en raison de la proximité, à ravitailler les planteurs de ces régions pour les besoins de leur main d'œuvre indigène.

Nous vous prions d'agrérer, Monsieur le Chef de Service, nos salutations très distinguées.

BANQUE DU CONGO BELGE S.A.

Direction d'Usumbura

sé/: HUNGER.

sé/: KEPINNE.